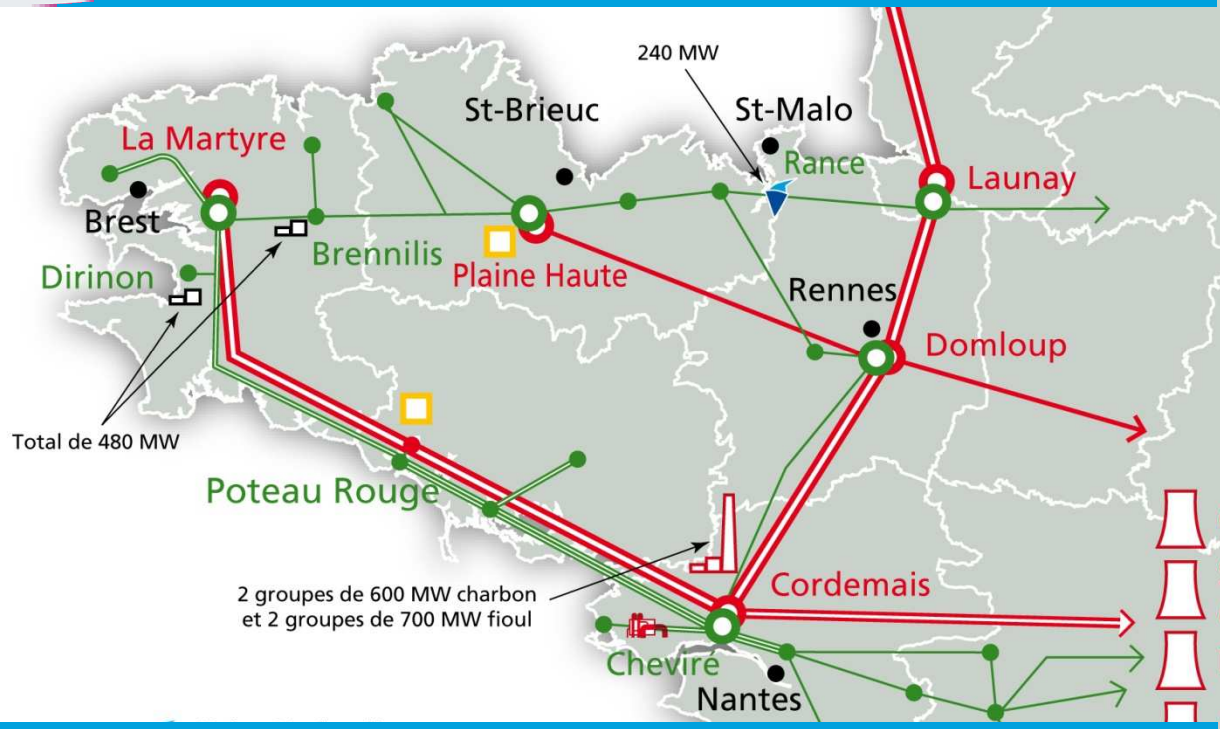
Réseau de transport d'électricité



EXPÉRIMENTATION EN RÉGION BRETAGNE

Expérimenter les futures évolutions du MA

CAM du 22 juin 2012

Sommaire

Evolutions futures du MA expérimentées

Principes et objectifs du dispositif

Expérimentation des évolutions à venir sur le MA

Abaissement du seuil de participation au MA

CONSTAT (RETOURS DES ACTEURS LORS DE LA CONSULTATION)

- ✓ *« les 10 MW sont une barrière à l'entrée […] combinée au mono RE, cela exclut des sites de soutirages»*
- ✓ De multiples demandes de possibilité d'agglomérations entre sites RPT, RPD

EXPÉRIMENTATION BRETAGNE

- ✓ Abaissement du seuil à **1 MW**
- ✓ Activation des capacités par **voie informatique**

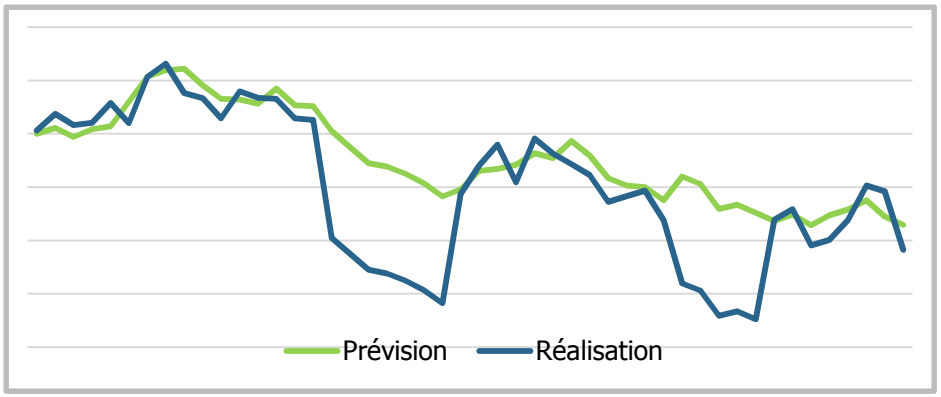
→ **permettre à moyen terme la participation de capacités inférieures à 10 MW pour l'EOD**

5 Méthode de Contrôle du réalisé

CONSTAT

- ✓ discussions en cours sur les contrôles par méthode « déclarative »
- ✓ Absence de cas concrets sur le RPD et/ou effacements.

EXPÉRIMENTER LE CONTRÔLE DU RÉALISÉ PAR DIFFÉRENCE ENTRE PRÉVISION ET RÉALISÉ



ENVOI DES PRÉVISIONS DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION

- ✓ En J-1 uniquement
- ✓ Avant le DMO

→ Disposer de données concernant ce type de contrôle
→ Disposer d'un retour d'expérience
→ Comparer les méthodes discutées en GT avec des cas concrets

Principes du dispositif

Principes de mise en œuvre de l'expérimentation

OBJECTIFS

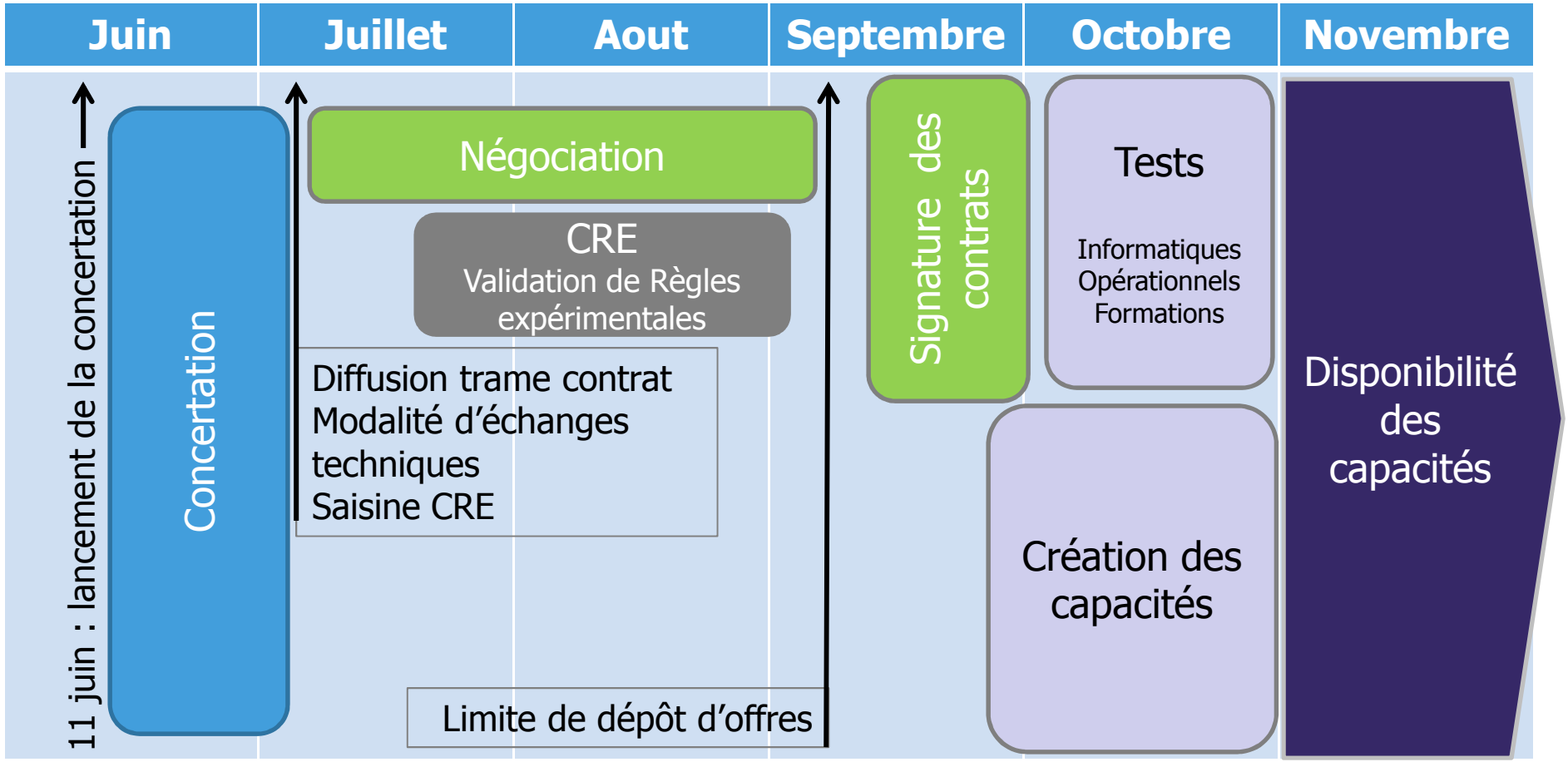
- ✓ Préparer les futures évolutions du Mécanisme d'Ajustement
- ✓ Répondre aux problématiques de pointes de consommation Bretagne en hiver
- ✓ Action dans le cadre du Pacte électrique breton

→ MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL RÉGIONAL POUR LES ENJEUX D'ALIMENTATION DE LA BRETAGNE

PROCÉDURES

- ✓ Procédure négociée sur la base d'une trame type de contrat diffusée début juillet comportant les modalités d'échanges techniques
- ✓ **Règles expérimentales de participation au mécanisme d'ajustement**
  - o Concertation sur le site du CURTE et dans le cadre du pacte électrique breton
  - o Saisine de la Commission de Régulation de l'Energie en juillet

Calendrier


Juin
Juillet
Aout
Septembre
Octobre
Novembre
11 juin : lancement de la concertation
Concertation
Négociation
CRE
Validation de Règles expérimentales
Diffusion trame contrat
Modalité d'échanges techniques
Saisine CRE
Limite de dépôt d'offres
Signature des contrats
Tests
Informatiques
Opérationnels
Formations
Création des capacités
Disponibilité des capacités

Acteurs pouvant participer à cette expérimentation

Les capacités pouvant participer à l'expérimentation

- ✓ capacités situées sur le Réseau Public de Distribution
- ✓ les effacements situés sur le RPT
- ✓ Périmètre géographique des capacités contractualisées
  - o Bretagne administrative
  - o Nécessité de fournir les coordonnées (codes postaux, PDL) des sites



Coopération entre RTE et ERDF pour les sites RPD

- ✓ Interlocuteurs dédiés chez les gestionnaires de réseaux
- ✓ Démarches spécifiques nécessaires pour les capacités RPD : coordination en cours entre gestionnaires

Rte
Réseau de transport d'électricité

Cible

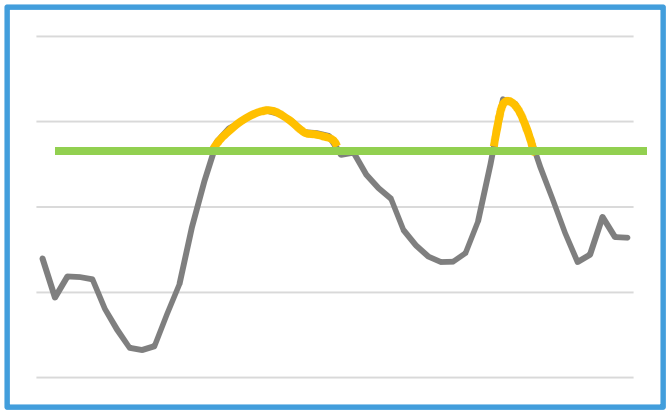
CIBLE EN VOLUME

- ✓ Ordre de grandeur : la centaine de MW

  sélection des offres compétitives sur un critère de performance économique basé sur le niveau de la prime fixe et du prix proportionnel maximal

CAPACITÉ TYPE POUR RTE

- ✓ Disponible tous les jours ouvrés pendant l'hiver
  1 novembre 2012 au 31 mars 2013
- ✓ sur deux plages horaires de besoin
  matin (4h) et soir (2h)
- ✓ Utilisation de la capacité 20 jours dans l'année
- ✓ Mise à disposition dans le cadre du MA
- ✓ Seuil de puissance minimal = 1 MW



Contenu des Règles Expérimentales

Principe : Les Règles MA s'appliquent lorsqu'il n'y a pas de précision

Principaux ajouts/remplacements par rapport aux Règles MA

- ✓ Seuil de participation (1 MW)
- ✓ Activation de la capacité par voie informatique
- ✓ Appels uniquement pour cause réseau
- ✓ Contrôle du réalisé : méthode déclarative

Calendrier de concertation des Règles Expérimentales

- ✓ Appel à contribution début juillet → mi juillet sur le site du CURTE (CAM)

ANNEXES

Expérimentation : activation de la capacité par voie informatique

